Présentation du projet d'extension du site Ramsar et consultation du comité de pilotage

Comité de pilotage « Etang et forêt de Mittersheim, cornée de Ketzing »

11 décembre 2018



Rappel sur le réseau Ramsar

La France a ratifié le traité en 1986 : elle s'engage sur la scène internationale à préserver les zones humides de son territoire.

- Aujourd'hui 48 sites en métropole et outre-mer
- Organisation d'un séminaire annuel
- Animation par le secrétariat Ramsar France, en particulier l'organisation de la journée mondiale des zones humides
 - 2019 : ZH et changement climatique
- Label Ville des Zones Humides pour récompenser les communes prenant des mesures pour protéger leurs zones humides urbaines



Rappels sur le projet d'extension

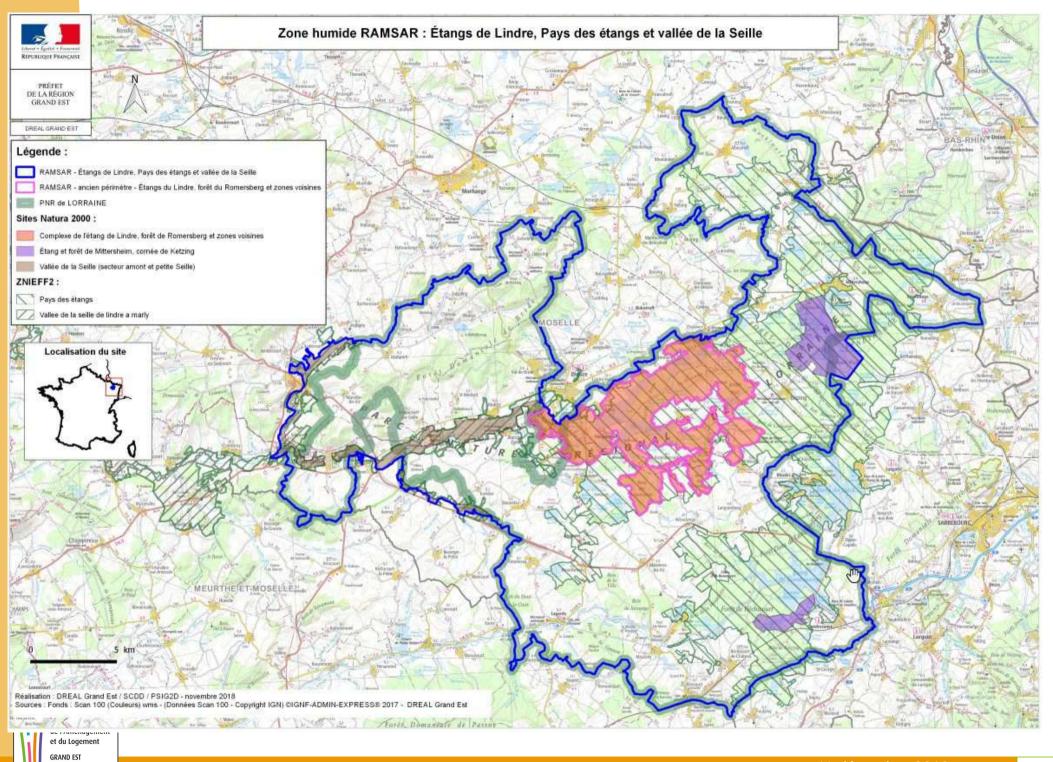
- Objectif prioritaire dans la charte du PNRL validée en 2015
- Revalidation lors du conseil syndical du 16 novembre 2015
- Présentation à ce COPIL le 10 décembre 2015
- Inscription dans la convention d'objectifs entre le PNRL et la communauté de communes de Sarrebourg Moselle sud
- Envoi d'un courrier aux communes en 2017
- Mise à jour de la fiche descriptive en cours



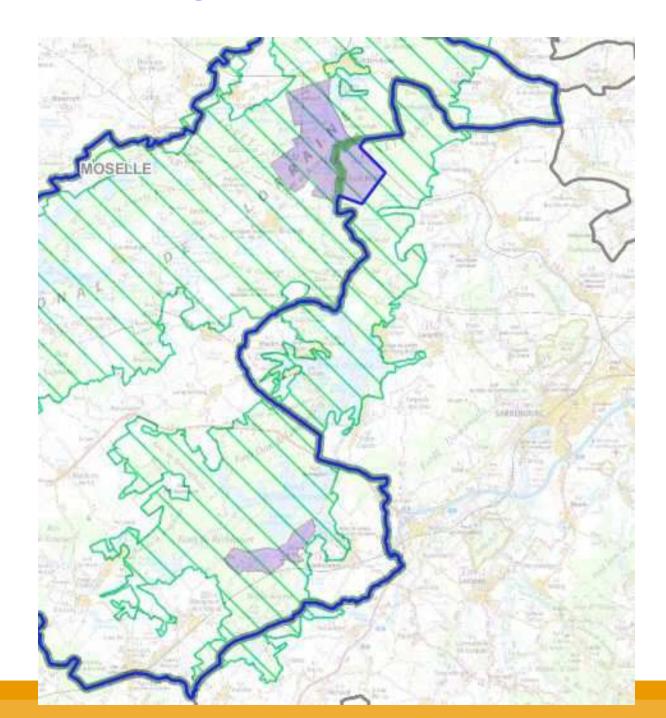
Conséquences du label

- Reconnaissance internationale du territoire
- Pas de crédits supplémentaires liés directement à ce label
- Engagement à préserver les milieux humides du territoire et mise en place d'un plan de gestion
- Mise à jour de la fiche descriptive Ramsar tous les 6 ans





Zoom sur le site Etang et forêt de Mittersheim, cornée de Ketzing





Consultation

- Questions et remarques
- Vote du Copil pour intégrer le nouveau périmètre Ramsar



Merci de votre attention

julie.kubiak@developpement-durable.gouv.fr



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement GRAND EST